



Compte-rendu du conseil municipal Du mardi 22 septembre 2020.

Ordre du jour :

- Approbation du PV du conseil précédent
- Election d'un secrétaire de séance
- Visite de Mme LEFEBVRE Nadège présidente du Conseil Départemental (présentation)
- Présentation gestion différencié (gestion des espaces verts)
- Les différentes délibérations :
 - Circulation rue de la groseillère
 - Interdiction circulation engins agricoles rue des Mazures
 - Convention CCLO commande groupées
 - Autres
- Réunions extérieures (Méthaniseur, APC, CCLO du 17/09)
- Rentrée scolaire, règlement salles Saint Rémi
- Informations diverses / fiches de suivi
- Tour de table

Le Conseil municipal légalement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire le 22 septembre 2020 à 19 heures 00 sous la présidence d'Etienne FRERE, MAIRE.

Présents : Mesdames Christophe Viviane - Delahaye Delphine - Dumez Ludivine - Frère Astrid - Tual Nicole - Vasset Alexandra.

Messieurs Batton Sébastien - Bureaux André - Cagniard Cédric - Lefebvre Pierre - Padiou Rémi - Pytlak Michel.

Absents: Madame Brenot Elisabeth – Monsieur Carpentier Georges.

Le quorum étant atteint, la séance est déclarée ouverte à 19h01.

Secrétaire de séance : Madame Frère Astrid.

Approbation du procès-verbal de la séance du 16/07/2020.

Le Conseil municipal approuve à l'unanimité le procès-verbal de la séance 16/07/2020.

Visite de Madame Lefebvre Nadège présidente du Conseil Départemental :

Monsieur le Maire ré informe le Conseil municipal que ce mercredi 23 septembre 2020, Madame La Présidente du Conseil Départemental, Nadège LEFEBVRE sera présente dans notre commune.

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal le déroulement de cette journée par le biais d'une présentation sous power point, puis précise les bâtiments qui seront visités.

Présentation gestion différencié (gestion des espaces verts):

Monsieur le maire donne la parole à Madame Frère Astrid faisant partie de la commission environnement.

Madame Frère expose au Conseil Municipal que l'entretien des espaces verts est très important dans la commune et que cela prend énormément de temps aux agents techniques. De plus, les produits chimiques ne sont plus utilisés dans la commune et par conséquent, il faut trouver d'autres solutions pour parer à ce manque.

Madame Frère fait part au Conseil Municipal qu'il serait souhaitable de recycler au maximum les déchets verts, mais reste l'endroit pour les déposer et surtout éviter les dépôts sauvages comme cela existe actuellement et plus particulièrement en forêt.

Madame Frère affirme au Conseil Municipal qu'il faut favoriser le développement durable.

Les différentes délibérations :

| <u>DELIBERATIONS</u> | <u>CONTRE</u> | <u>POUR</u> | <u>ABSTENTION</u> | <u>UNANIMITE</u> | <u>ACCEPTE</u> | <u>REFUS</u> |
|--|----------------------|--------------------|--------------------------|-------------------------|-----------------------|---------------------|
| <u>Circulation rue de la Groseillère</u> | | 13 | | | X | |
| <u>Interdiction circulation des engins agricoles en transit rue des Mazures :</u> | | 13 | | | X | |
| <u>Convention CCLO commandes groupées :</u> | | 13 | | | X | |
| <u>Chèque Monsieur Farcy :</u> | | 13 | | | X | |
| <u>Subvention SPA :</u> | | 13 | | | X | |
| <u>Délibération Centre de Gestion de l'Oise :</u> | | 13 | | | X | |
| <u>Achat pompe fontaine :</u> | | 13 | | | X | |
| <u>DETR : Robinet école :</u> | | 13 | | | X | |

| | | | | | | |
|------------------|--|----|--|--|---|--|
| PICAROTTE et Cie | | 13 | | | X | |
|------------------|--|----|--|--|---|--|

Réunions extérieures :

Méthaniseurs : La zone de production de Biométhane sur la CCLO avec 2 méthaniseurs à construire. Un projet à BITRY et un autre sur SAINT ETIENNE ROILAYE. Les agriculteurs se lancent dans ce processus de production de gaz à partir de déchets agricoles.

Association du Pays Compiégnois :

Monsieur le maire informe le Conseil Municipal qu'une réunion (APC) a eu lieu le 11 septembre 2020 afin de pouvoir élire le bureau. Monsieur Marigny est élu président.

CCLO :

Monsieur le maire fait part à l'ensemble du Conseil Municipal qu'une réunion s'est tenue à la CCLO le 17 octobre 2020 et que les personnes de la commune souhaitant faire partie des différentes commissions ont été acceptées.

Bus pour l'emploi :

Monsieur le maire donne la parole à Madame Tual Nicole référente.
Madame Tual informe le Conseil Municipal qu'à compter du 22 septembre 2020 et tous les mois un « bus pour l'emploi » sera présent sur la place et qui sera mis à la disposition des demandeurs d'emploi.
Ce bus est mandaté par le Conseil Départemental.

Rentrée scolaire :

Monsieur le maire donne la parole à Madame Dumez Ludivine chargé de la commission scolaire.
Madame Dumez informe le Conseil Municipal que la rentrée s'est très bien passée, le protocole sanitaire est bien exécuté par les enseignantes et élèves.
Concernant le périscolaire, il est bien opérationnel et la reprise des repas chauds va pouvoir être remis en place, interdit jusqu'à ce jour (COVID 19).

Informations diverses :

Monsieur le maire donne la parole à Monsieur Batton Sébastien concernant la coupe de bois dans « Le Val ».
Monsieur Batton Sébastien précise qu'une prévision de cette coupe pourra être envisagée en Novembre, et qu'il serait souhaitable de louer ou d'acheter un « GPS » pour identifier les parcelles de bois.
Monsieur Batton Sébastien précise qu'il serait également souhaitable de faire une réunion « commission bois » pour faire le point sur le nombre d'intéressés et de mettre le règlement en place.

La date du 7 octobre 2020 à 18 H 30 a été fixée.

Les formations éligibles au titre du DIF des élus locaux :

Monsieur le maire informe le Conseil Municipal qu'une réunion « DIF » se tiendra le lundi 28 septembre 2020 à 19 H 00.

Un catalogue est en ligne sur les formations que peuvent acquérir les membres du Conseil Municipal. Les demandes sont à envoyer à la caisse des dépôts et Consignations (CDC).

Fiche de suivi d'actions :

Monsieur le maire informe le Conseil Municipal par le biais d'un tableur que 61 fiches de travail sont initialisées et en cours de traitement ; ces fiches de suivi couvrent tous les domaines des commissions et sont pilotées par les référents.

Tour de table :

Aucun membre du Conseil Municipal a une information à communiquer.

Rien ne restant à l'ordre du jour, la séance est levée à 21 H 45.

Berneuil le 25/09/2020

Le Maire

E. FRERE

